



## Programme du 26 juin 2016

**Accueil** à l'ACO (entrée et horaire précisés par mail après l'inscription).

Remise des plaques, livre de route, livret, consignes.

Le parcours se fera par plateaux d'âge des véhicules pour des raisons de sécurité et d'esthétique. Il ne sera donc pas autorisé de mélanger des 40-60 avec les ancêtres.

Départ en premier des ancêtres, puis des « entre 2 guerres » en horaire décalé, et ainsi de suite pour les autres plateaux.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas faire de groupes supérieurs à 20 pour que les autos modernes puissent doubler.

Vous ne serez pas autorisé de doubler les plateaux plus anciens ou de vous y intégrer.

A chaque départ d'étape, il en sera de même. Les nouveaux arrivants devront partir avec le plateau correspondant.

Chaque conducteur devra respecter le code de la route (comportement, priorités, limitations de vitesse, alcoolémie ...).

Des arrêts permettront de ménager les mécaniques et d'apprécier les réalisations du Comité de Sauvegarde et du Perche Sarthois sur tout le parcours.

Le midi, pour ceux qui auront réservé, nous proposons des plateaux repas, l'apéritif et l'accès à la salle de Vibraye. Pour la boisson, vous aurez une petite bouteille d'eau, toutefois, le traiteur proposera des bouteilles de vin que vous pourrez acheter sur place.

La ville de Cherré nous accueillera avec le café.

Arrêt aux Sittelles, accueil par le Perche sarthois et visite de l'exposition dans le passage souterrain de 1906, seul vestige de l'époque.

L'ACO nous accueille en fin de journée, seuls les véhicules munis de la plaque de type « rallye » pourront entrer dans l'enceinte.

Le Président nous permet de rouler sur le Bugatti à vitesse réduite derrière le pace car.

L'accès sera contrôlé et réservé aux véhicules anciens.

Le circuit emprunté cette année ne sera pas le même qu'en 1906 à cause d'autorisation refusée, de modification des lieux (route en planches) ou d'impraticabilité de la voie (forêt de Vibraye). Il passera par Auvours, St-Calais, Cherré, les Sittelles à Montfort.

**Admissibilité** : les équipages en règle avec un véhicule de collection en bon état de roulage et de présentation.

Les autres véhicules (de prestige, rares, plus récents ..) pourront participer après avis des organisateurs.

Il ne sera pas envoyé de courrier postal pour limiter les frais et pour vous proposer des prix abordables, **faites de la publicité autour de vous** auprès des collectionneurs que nous n'aurions pas contactés par mail.

Pour toute information complémentaire, contacter Martial par mail : [martial.soulard@noos.fr](mailto:martial.soulard@noos.fr)

Toute l'équipe qui organise cet anniversaire sera heureuse de vous accueillir nombreux pour commémorer cet événement historique.

Martial Soulard pour le Comité de Sauvegarde du 1<sup>er</sup> GP ACF 1906 et l'ACO

**Inscriptions à envoyer pour le 20 avril 2016 (à cause des autorisations préfectorales).**

à

**Martial SOULARD**  
**7 rue Jean Richepin**  
**72000 LE MANS**  
06 03 12 79 20

**Le chèque à l'ordre du CSGP1906**